

Soutenir la RDC et remettre la dette des Pays du Sud

Dans le cadre du Carême de partage, nous nous tournons cette année 2021 vers la *République démocratique du Congo*. Nous voulons soutenir l'agriculture de ce pays, qui a un grand besoin d'aide extérieure pour se développer. C'est Entraide et Fraternité, l'ONG de l'Église catholique pour le soutien au développement, qui se charge de répartir les fonds recueillis et les distribue aux entreprises de paysans qui développent une agriculture solidaire et ont besoin de matériel agricole comme de formation aux techniques innovantes. Il faut aider le pays à être capable de fournir l'alimentation complète pour tous. Pour cela il faut une agriculture écologique, qui doit être soutenue par l'État. Or celui-ci y contribue souvent très peu, car il est écrasé par le poids de la dette publique. Les dettes sont un moyen pour les pays riches de garder une emprise sur les pays du Sud et de continuer à exploiter, à leur profit, leurs richesses naturelles aux dépens des populations et de la nature.

Dès lors, pour aider la RDC, Entraide et Fraternité lance aussi une *Campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud*. Cette dette est lourde et injuste parce qu'elle appauvrit les populations, les empêche d'accéder à l'eau potable et à l'alimentation autonome. Dans la prière du Notre Père que Jésus nous a apprise, nous disons nous-mêmes à Dieu : « Remets-nous nos dettes, comme nous mêmes avons remis à nos débiteurs » (Matthieu 6,12, traduction littérale, d'après la Bible de Jérusalem). Jésus souligne l'importance de remettre les dettes, spécialement dans la parabole du débiteur impitoyable (Matthieu 18,23-35), à qui son maître remet une énorme dette. Malheureusement ce serviteur ingrat ne remet pas une petite dette à un collègue et se montre impitoyable. Jésus nous montre ainsi combien Dieu nous remet nos dettes envers lui et combien nous devons remettre nos dettes envers les autres.

Voilà 60 ans qu'est né en Belgique le Carême de Partage. C'est en 1961 en effet que la première campagne du Carême de Partage voit le jour sous l'appellation d'Entraide et Fraternité. Organisée par Caritas Catholica pour répondre à une famine dans l'État du Kasai (RDCongo), elle connaît un vif succès et donne son nom à ce service d'Église.

En 1963, Entraide et Fraternité devient une organisation non gouvernementale (ONG) qui s'inscrit dans le renouveau de l'Église lancé par Vatican II et qui bénéficie de la reconnaissance officielle par l'État belge. Celui-ci reconnaît comme projets de développement les projets présentés par Entraide et Fraternité et agréés par l'État. Dès lors pour chaque € que vous donnez à Entraide et Fraternité, l'État ajoute 4 € au bénéfice des projets soutenus. Votre don est donc multiplié par 5 ! Merci d'avance pour votre générosité.

Pour faire un don : **BE68 0000 0000 3434** – communication **6725**.

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège